

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

PROCES-VERBAL N°3

DES 04 ET 05 DECEMBRE 2009

SAISON 2009/2010

Présents :

Mesdames : Lucie BAWEDIN, Monique BRUGIER, Chantal DAVID, Laurence LACHAISE, Sylviane TROLARD, Nathalie VALLOGNES

Messieurs : Christian ALBE, Jean-Paul ALORO, Maurice BOISSEAU, Frédéric CROS, Serge DELOUTRE, André GARCIA, Claude GANGLOFF, Richard GOUX (le vendredi), Pierre JEANROT, Daniel MINNE, Jacques MOREAU, Gil PELLAN, David QUINTIN, Jean-Marie SCHMITT (le vendredi)

Assistent :

Mesdames : Chantal MAUVOIS, Annie PEYTAVIN, Chrystèle SIBILLA

Messieurs : Robert FLANDIN, Jean-Pierre FLEUTIAUX, Hervé GOLFETTO, Jean-Jacques KOENIG

Excusés :

Mesdames : Valérie DELOUTRE, Brigitte GEILER, Virginie MOINEAU, Danielle MARY

Messieurs : Didier CHENOUN, André GLAIVE, Alain GRIGUER, André LECLERCQ, Patrick LEGRIS, Daniel MURAIL, Olivier SERRE, Olivier SETRUK, Jacques SHAW

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

1.1 Campagne estivale

Le Président revient sur les moments forts (demi-finale et finale du Championnat d'Europe masculin) et tient à souligner le bon comportement de nos athlètes tant féminins que masculins.

1.2 Entretien avec le Ministère

Le Ministère a pris en compte la nouvelle organisation financière de la fédération et accepte le principe de convention pluriannuelle. La subvention sera versée fin Mars ou début Avril.

Un principe de fonctionnement, avec présentation des comptes et des budgets tous les trimestres est mis en place à leur demande.

Par contre, le Ministère est en attente des résultats de l'Assemblée Générale Financière et souhaite que le travail commun avec la LNV se poursuive.

La perte de 2 postes de CTS, à la fin de l'olympiade, est confirmée.

1.3 Télévision

Le désengagement de Sport+ sur les Coupes d'Europe pose un problème non résolu à ce jour, ainsi que son refus de produire les matches de Ligue Mondiale qui seraient organisés à la Réunion.

Date de rédaction : 05/12/2009
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°4 des 26-27 Février 2010
Date de diffusion : 06/01/2010
Auteur : Maurice BOISSEAU

Une solution commune au Basket, au Hand et au Volley est recherchée avec le CNOSEF.

1.4 Equipements

Le partenariat avec ASICS prenant fin, des contacts ont été pris avec différents équipementiers.

- ERREA accepte d'équiper mais ne s'engage pas financièrement,
- PANZERI propose soit d'équiper les masculins et les féminines, soit d'équiper les masculins + 25 000 euros, soit les féminines + 25 000 euros,
- ADIDAS n'est intéressé qu'à partir de 2011,
- HUMMEL seulement sur les masculins.

1.5 Ballons

Une rencontre est prévue lundi 07 Décembre 2009 avec WILSON pour une dotation de ballons de Beach Volley (projet sur 4 ans).

Pour la salle, MIKASA s'impliquerait sur le projet Baby Volley, et MOLTEN suivrait une progression normale.

1.6 Dossier assurance

Le séminaire prévu initialement a été annulé, les réponses aux questions du Secrétaire Général n'ayant pas été fournies à cette date, il est remplacé par une rencontre les 21,22, ou 23 Décembre pour prolonger ou renouveler le contrat. En parallèle, un contact est pris avec ALLIANZ.

1.7 Dossiers divers

- INTERSPORT : Possibilité de partenariat remis en cause si le contrat avec ERREA est signé.
- Dossier hôtellerie : Peu d'avancée.
- Dossier location de voitures : en cours.
- Dossier banque : Une rencontre avec la Directrice Administrative et Financière est prévue.

2. ORGANISATIONS

Le Président remercie tous les organisateurs de cet été, et signale que les budgets ont respectés le prévisionnel, mis à part Marseille (dépassement de dépenses de 20 000 euros).

Pour les organisations de 2010, nous avons déjà les sites potentiels, et une rencontre est prévue avec Gilles MORETTON pour la Ligue Mondiale.

En Beach Volley, une candidature officielle pour l'organisation des moins de 23 ans est posée.

Pour la World Serie de Marseille, la stratégie de la fédération n'est pas arrêtée, de plus le Conseil Général ne s'engageant pas dans les mêmes proportions, ce ne sera pas un tournoi du grand chelem.

3. SITE INTERNET

Le nouveau site est opérationnel. Malheureusement le transfert de données n'a pu être effectué, faute de temps et de façon satisfaisante.

4. REACTIONS ET QUESTIONS

Gil PELLAN : Qui as-tu rencontré au Ministère ?

Réponse : Monsieur LOUCHE et Madame FOUCHET.

A-t-on des écrits par rapport à l'engagement pluriannuel ?

Réponse : Le mot n'apparaît pas mais cela a été clairement affirmé (le DTN confirme) et nous attendons le compte-rendu.

Qu'en est-il des centres de formation ?

Réponse de Jean-Paul ALORO et du DTN : Les clubs professionnels n'ont plus d'obligations.

Gil PELLAN trouve cela dramatique pour la filière de formation.

Jean-Jacques KOENIG trouve que ces décisions sont graves et nécessitent une clarification.

Le DTN affirme, qu'après discussions avec les dirigeants de clubs, il apparaît une volonté de poursuivre avec des assouplissements par rapport à la règle fixée par l'agrément ministériel. De plus, certaines collectivités ne préfèrent subventionner des centres de formation plutôt que le secteur proprement professionnel.

Sylviane TROLARD s'inquiète de savoir si tout cela est un avantage ou un inconvénient pour la fédération et demande qui contrôlera les centres de formation.

Jean-Marie SCHMITT lui répond que cela sera le rôle de la DTN, de la commission mixte FFVB/LNV et du Ministère.

Christian ALBE s'étonne que le Commissaire aux Comptes n'ait pas été informé par rapport au contrôle fiscal et désire avoir connaissance des documents comptables présentés au Ministère.

Le Président accède à sa requête.

Gil PELLAN revient sur France télévisions et sur sa position par rapport à la finale de la Coupe de France.

André GARCIA informe que Monsieur BILALIAN ne s'engage que si la finale se joue dans une salle « prestigieuse » (Paris ...).

Jean-Paul ALORO précise qu'il n'y a pas de salle disponible à Paris à cette date.

André GARCIA rappelle que le hand s'est discrédité en invoquant de mauvaises raisons pour le lieu de sa finale de coupe à Miami.

Serge DELOUTRE répond aux interrogations de Gil PELLAN sur la World Serie de Marseille et sur l'organisation de la Ligue Mondiale à la Réunion sans la partie production de Sport+.

Pour Marseille, la FFVB est co-signataire avec le Promoteur et peut très bien ne pas s'engager.

5. ADOPTIONS DES PV

PV du BE N°4 du 16/10/09 : adopté à l'unanimité.

PV du BE N°5 du 04/11/09 : adopté à l'unanimité.

PV du CDF N°2 des 16 et 17/10/09 : adopté (une abstention Gil PELLAN) sous réserve des modifications suivantes :

Au point 2.5, 8^{ème} paragraphe : remplacer « dette » par « créance ».

Au 2.6, 5^e § « Nouvelle organisation à Toulouse, « G. PELLAN s'interroge sur la pertinence d'une nouvelle organisation à Toulouse en référence aux résultats de l'organisation 2008 ».

Au point 3.3 « DECISION ».

1^{er} § « Pour les étrangères, dans la limite d'une joueuse par club. »

3^e § « ... sera examinée dès la liquidation officielle de l'association. »

Au point 5.5 1^{er} § « ...n'a pas été informé sur cette affaire dès le début.et qu'à la réunion de coordination le 17 Septembre sur ce dossier il n'était pas absent mais qu'il était excusé. »

Au point 14.1 « Christian ALBE ... émet toute réserve sur l'issue de ce dossier, dans le contexte du moment ».

6. POINT FINANCIER

Pierre JEANROT explique que le bilan au 30/09/09 n'ayant pas été vérifié à ce jour par le Commissaire aux Comptes, il ne sera donc pas distribué en séance. Cela sera fait par mail, avec copie de la certification.

Par contre, le Président s'engage à pouvoir soumettre, dès lundi, un document établi avec la Directrice Administrative et Financière sur la base des documents fournis au Ministère.

Hervé GOLFETTO annonce un positif de 97 800 euros au 30 Septembre, et une attente de reversement de la FIVB de 45 000 euros.

Aux différentes demandes d'explication, Serge DELOUTRE commente :

- les surcoûts : les primes des masculins calculées initialement en fonction du contrat d'objectifs avec les joueurs, basé sur une sixième place, les féminines, engagement pris en 2008 par le DTN précédent (32 000 euros), le TQCM de Marseille (120 000 au lieu de 100 000), la créance non intégrée,
- les économies : les conventions avec la côte d'Opale et Saint Dié des Vosges, entre autres pour les stages,
- collaboration entre DTN et secteur financier.

Nathalie VALLOGNES réagit, au nom de la Ligue Régionale de Basse-Normandie, et rappelle que la fédération lui doit 2 000 euros et un remboursement pour la mise à disposition de son cadre.

Pour enchaîner sur les demandes des ligues, le Président rappelle que les provisions pour les Agents de Développement se feront après le retour des évaluations des actions.

Pierre JEANROT reprend la parole pour insister sur la nécessité de budgéter les frais inhérents à la présentation des dossiers d'organisation des Championnats d'Europe 2013, masculin, et 2015, féminin (organisations conjointes avec les Pays-Bas) si la fédération s'engage dans ce projet.

Le comité est majoritairement d'accord pour maintenir ces candidatures, mais en s'assurant du soutien des collectivités locales (Gil PELLAN), en expliquant aux Ligues Régionales le choix de provisionner des dépenses plutôt que de résorber le déficit (Jacques MOREAU), en se donnant des lieux, d'où la commission « grand stade » à laquelle nous participons, et un support audiovisuel (André GARCIA) et en montant des dossiers solides.

Actuellement, une consultation du Ministère a été faite (20 % du coût, à revoir car double organisateur France et Pays-Bas pour 2013), des contacts ont été pris avec Paris et Montpellier, et d'autres villes se sont manifestées (Lille...), plusieurs rencontres ont eu lieu avec les néerlandais (lors de compétitions internationales) et une déclaration d'intention a été signée conjointement.

Par rapport à ces organisations internationales, André GARCIA soulève le problème de la représentation dans les instances internationales. Comment l'étoffer ?

Le Président précise que la question est à l'étude et que le Bureau Exécutif fera des propositions et les présentera au Comité Directeur Fédéral le moment venu.

Annie PEYTAVIN intervient pour souligner l'importance de proposer des personnes réellement impliquées dans la vie fédérale, et André GARCIA suggère de profiter de l'expérience des anciens pour former des jeunes.

7. BUDGET PREVISIONNEL 2010

7.1 Interrogation sur les possibilités de bénéfice des organisations (Gil PELLAN)

Les solutions proposées sont de rechercher des subventions (ex : à la Réunion, Lucie BAWEDIN a l'assurance de toucher 80 000 euros) et de motiver le public (notion de « famille ») afin que chaque spectateur accepte au moins une participation de 10 euros.

7.2 Augmentation des licences pour la saison 2010/2011

Si le tarif est voté en décembre 2009, pour le Beach Volley, il sera applicable en Janvier 2011.

7.3 Les équipementiers (Gil PELLAN)

Sur cette ligne, remplacé ASICS par « équipementiers ».

7.4 Ligne F (Christian ALBE)

Comment justifier de 22 000 à 133 000 ? Pas de réponse actuellement.

7.5 Restrictions possibles

Les axes politiques ne changent pas (ex : pas de diminution du secteur féminin).

La DTN pourrait jouer sur la 2^{ème} équipe du CNVB et des cadres pourraient avoir 2 missions.

A ce sujet, André GARCIA aimerait être mieux informé sur le travail de la DTN.

8. AFFAIRES INTERIEURES

8.1 Modification des commissions centrales

CFA : Un nouveau membre : Monsieur Robert VINCENT.

CCD : La commission intègre 3 nouveaux membres :

Messieurs Olivier GERAL, Sébastien LANDAIS et Daniel MINNE.

Le Bureau Exécutif propose à la présidence de cette commission Monsieur Daniel MINNE.

Cette proposition est mise au vote :

Sur 19 votants : 15 oui ; 4 abstentions.

Gil PELLAN : Par rapport à cette commission, il serait opportun à l'avenir qu'il y ait une majorité de membres extérieurs au Volley-Ball.

Le Secrétaire Général informe que le souci du Bureau Exécutif était de renforcer ces deux commissions avec des personnes ayant une formation juridique (Messieurs VINCENT et GERAL) mais qu'il n'est pas toujours facile de trouver des bénévoles dans ce milieu. De plus, il est important de conserver un minimum de personnes ayant une « culture Volley » et qui maîtrisent bien nos règlements spécifiques.

9. BEACH VOLLEY

Présentation des dossiers par Frédéric CROS.

Pour les organisations, et après l'appel d'offres, la Commission Centrale de Beach Volley s'est rapprochée de la société Révolution' R.

Serge DELOUTRE signale que la fédération ne s'engagera que s'il y a des assurances financières.

La candidature pour l'organisation des Championnats du Monde des moins de 21 ans est retirée.

Celle des Championnats d'Europe des moins de 23 ans, qui se déroule du 21 au 25 Juillet, bien qu'en concurrence avec Marseille, est maintenue.

Labellisation des académies (voir document joint).

Seule celle de Monaco n'est pas accordée.

Le DTN rappelle qu'il y a 2 filières de formation :

- le pôle d'excellence,
- les académies de Beach Volley.

Pour confronter ces 2 filières, une manifestation des moins de 18 ans est à l'étude.

Frédéric CROS fait remarquer que la baisse du budget initial entraînera une réduction du nombre d'actions.

Il fait part également d'une interrogation de la commission par rapport au Haut-Niveau.

Actuellement, il apparaît que la paire CES/CES bénéficie de 4 entraîneurs.

Jean-Marie SCHMITT précise qu'il y a en effet des priorités, mais que les 4 entraîneurs ne sont pas que sur la paire CES/CES ; il s'agit plutôt d'un pool d'entraîneurs qui va tourner (une réunion avec les techniciens est programmée).

Pour les féminines, pas de réelle paire, mais il y a une formation sur Toulouse.

Gil PELLAN interroge « Que fait Christian PENIGNAUD ? ».

Réponse du DTN : il s'occupe de la 2^{ème} paire masculine.

Christian ALBE attire l'attention du Comité Directeur Fédéral sur le coût du secteur de Beach Volley (entraîneurs, secrétaires ...) et demande le nombre de licenciés dans les académies.

Jean-pierre FLEUTIAUX parle du début du processus de qualification pour 2012 qui va vite intervenir.

Daniel MINNE souhaiterait qu'il y ait un réel prix d'appel pour la licence Beach Volley, dans la mesure où les championnats ne sont pas conséquents.

Ce problème est renvoyé au groupe développement.

Jacques MOREAU demande comment les joueurs peuvent obtenir des « Wild Card » internationales.

Jean-Marie SCHMITT lui précise que c'est du ressort de la DTN.

Gil PELLAN demande la différence entre le label classique et le label élite. Dans le label élite il y a 2 contrats.

Une précision est faite pour les organisations avec des organismes privés. Ces derniers ne sont pas autorisés à contacter les collectivités locales.

10. CCS

10.1 Challenge de France

Masculin : 8 équipes (5 N3, 3 RI), deux chapeaux.

Féminin : 7 équipes (2 N1, 2N3, 3 RI), pas de chapeau, une qualifiée directement en demi-finale.

Les finales en lever de rideau de la Coupe de France :

- Masculin à Lyon le samedi 3 Avril 2010
- Féminin à Paris le dimanche 28 Mars (problème avec CEV, à suivre)

D'où, un décalage possible des 2 dernières journées du championnat (à suivre).

10.2 Compétitions seniors

- pas plus de 3 descentes (stabiliser),
- un joueur de moins de 23 ans sur le terrain en N1.

Jean-Paul ALORO signale que c'est difficilement gérable (voir ligue B).

Réunion des clubs de N1F (par rapport à la ligue B féminine).

A prévoir en Janvier (avec André GLAIVE).

Pour le moment les clubs désireux d'information peuvent aller sur le site (Jean-paul ALORO).

10.3 Compétitions jeunes

Après l'atelier de Grenoble, les bilans et les remarques de la DTN, le groupe mène une réflexion (voir CR de DTN, Philippe CHEVALET).

La prochaine CCS a lieu en Février 2010.

11. QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Lucie BAWEDIN : lors du séminaire, il avait été évoqué la possibilité d'une organisation des finales en zone Antilles, prévenir Christophe de la poursuite de cette idée (Maurice BOISSEAU rappelle que ce n'était qu'une éventualité).

Le coût pour la FFVB est de 14 000 euros (1 000/équipe pour demi-finale, 2 000 pour finaliste, 3 000 pour vainqueur). La question se pose pour la saison prochaine, par rapport au nombre d'équipes intéressées.

Grippe A H1N1 : Pas de report sans test biologique jusqu'à maintenant. Une concertation entre Richard GOUX et Annie PEYTAVIN est souhaitée pour harmoniser la règle entre la LNV et la FFVB.

12. AUTRES COMMISSIONS ET TOUR DE TABLE

Jean-Pierre FLEUTIAUX rappelle la candidature de Patrice MARQUET en tant que superviseur CEV (hors temps de travail).

Jean-Jacques KOENIG annonce la réorganisation du Comité de l'AIFVB, et parle d'une mesure d'accompagnement des internationaux par des rencontres initiées (pourquoi pas lors du Championnat du Monde en Italie ?).

Le Président lui demande de préparer un compte-rendu de ce dossier.

Lucie BAWEDIN : Où en est-on du dossier Martinique et du retour des conventions DOM-TOM ?

Tout cela est à l'étude et la décision devra être prise fin Janvier (comme l'a précisé Hervé GOLFETTO).

Claude GANGLOFF nous indique que le challenge de France devrait être, la saison prochaine, ouvert aux DOM-TOM.

Jean-Paul ALORO : pour la Coupe de France, la Ligue Régionale Rhône-Alpes ne mettant pas d'argent, il faut solliciter un promoteur.

Jacques MOREAU : Le projet Beach Volley du sport en entreprise est reconduit (sans coût pour la Fédération) et un projet d'open en salle est à l'étude.

Annie PEYTAVIN : Au « World Council » d'Octobre, la FIVB a réaffirmé la place importante des fédérations nationales dans le développement du Beach Volley. Par ailleurs, la porte est ouverte à la possibilité de jouer sur court couvert.

Le Président WEI délègue très largement aux différents membres de l'Exécutif en charge de secteur comme :

Theophanis TSIOKRIS (GRE) secteur compétition (hors World League et Grand Prix).

Christobal MARTE HOFFIZ (DOM) pour le marketing et la communication.

André MEYER pour les finances.

Francesco FRANCHI (ITA) pour la World League.

Masao TACHIKI (JPN) pour le Grand Prix.

Le congrès aura lieu en les 9 et 10 Septembre 2010 à Rome. Les invitations vont arriver sous peu.

Par rapport à l'organisation à la Réunion, il ne faut pas hésiter à faire remonter les informations positives telles que le jumelage entre la Réunion et une région de la Chine.

13. INFORMATIONS DIVERSES (MAURICE BOISSEAU)

- Generali : l'écriture du contrat va être revue à partir de Janvier. Il n'y a plus qu'un seul interlocuteur (prochaine réunion le 17/12/09),
- Site : recherche d'un « webmaster » étudiant,
- Licences : 4% d'augmentation du nombre de licences, mais baisse du nombre de clubs,
- Les vœux : ont été transmis le 1^{er} Décembre aux commissions. Le Bureau Exécutif attend le retour des commissions,
- CFA : 8 ou 9 dossiers à traiter, essentiellement des joueurs non qualifiés.

Nathalie VALLOGNES :

- demande à la FFVB de signer la convention et de fournir le cahier des charges pour les Volleyades 2010,
- signale un problème de transmission entre la DTN et les Ligues Régionales,
- informe que le thème des Volleyades sera la solidarité, et qu'une démonstration Handi-Volley (volley assis) sera faite à cette occasion.

Serge DELOUTRE fait un appel d'offres pour l'organisation des Volleyades 2011 et 2012, la Ligue Régionale de Côte d'azur s'étant désistée.

Sylviane TROLARD nous informe du prochain changement de Directeur Général à l'UNSS (nomination prochaine), et d'un compte-rendu de CCA qui faisait référence à l'UNSS qui l'a surprise.

D'autre part, elle a eu des échos de la Commission Mixte Nationale, et s'inquiète de savoir ce qui s'était dit. Laurence LACHAISE, y ayant participé, lui répond et lui enverra son compte-rendu.

Le Président,
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général,
Maurice BOISSEAU



DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 05/12/2009
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°4 des 26-27 Février 2010
Date de diffusion : 06/01/2010
Auteur : Maurice BOISSEAU